



ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ
Royaume du Cambodge

អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres extraordinaires au sein
des tribunaux cambodgiens

ការិយាល័យសហចៅក្រមស៊ើបអង្កេត
Bureau des co-juges d'instruction
សំណុំរឿងព្រហ្មទណ្ឌ/ Dossier pénal

លេខ/n°: 002/14-08-2006

លេខស៊ើបអង្កេត/Instruction

លេខ/n°: 002/19-09-2007- CETC-BCJI

Nation-Religion ជាតិសាសនា DOCUMENT RECEIVED/DOCUMENT REÇU ថ្ងៃ ខែ ឆ្នាំ (Date of receipt/Date de reception): ២៩ / ០៨ / ២០១២ ម៉ោង (Time/Heure): ០៩ : ៥០ មន្ត្រីទទួលបន្ទុកសំណុំរឿង/Case File Officer/L'agent chargé du dossier: SAMN RAO

កំណត់ហេតុនៃការស្តាប់ចម្លើយសាក្សី
Procès-verbal d'audition de témoin

Le dix-huit février deux mille neuf, à neuf heures et cinq minutes, à l'école primaire de Hun Sen O'Anluok (ហ៊ុន សែន អូរអន្លក់) dans le village de O'Anluok, commune de Ta Sen (តាសែន), district de Kamrieng (កំរឿង), province de Battambang (បាត់ដំបង),

Nous, CHAY Chandaravan (ចាយ ច័ន្ទតារាវណ្ណ) et Thomas KUEHNEL, enquêteurs auprès des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), tels que désignés par commission rogatoire des co-juges d'instruction en date du 27 janvier 2009,

VU la Loi relative à la création des CETC du 27 octobre 2004,
VU les règles 24, 28 et 60 du Règlement intérieur des CETC,

Assistés par M. NIL Samorn (និល សាម៉ុន), interprète assermenté auprès des CETC,
Avons procédé à l'audition et recueilli la déposition du témoin NORNG Sophâng (នង សុផង់) (NORNG Seng Chim) (នង សេងជីម), dont les données d'identité sont les suivantes :

Le soussigné NORNG Sophâng (pas de surnom) est né le 2 janvier 1952 dans le village de Thnâl Kèng (ថ្នល់កែង), commune de Srè Thom (ស្រែតម្ក), district de Roveang (រវៀង), province de Preah Vihear (ព្រះវិហារ). Il est de nationalité cambodgienne et travaille comme enseignant à l'école primaire de O'Chamlorng (អូរចំឡង). Son père, NORNG Chim (នង ជឹម) est « décédé » et sa mère, UN Tit (អ៊ុន ទឹត), est « décédée ». Il est actuellement domicilié dans le village de Dei Krâhorm (ដើក្រហម), commune de Ta Sen, district de Kamrieng, province de Battambang. Il est marié à NHIK Horm (ញឹក ហ៊), « toujours en vie », et est père de 3 enfants.

Il n'a fait l'objet d'aucune condamnation pénale.

Il a déclaré être capable de lire, d'écrire et de comprendre le khmer.

Il a déclaré être incapable de lire et d'écrire d'autres langues.

La version originale du présent procès-verbal est donc rédigée en khmer.

Nous l'avons informé que son audition serait enregistrée ou filmée.

Il nous a affirmé n'avoir aucun lien de parenté avec la personne mise en examen ou avec les parties civiles.

Il a prêté serment conformément à la règle 24 du Règlement intérieur des CETC.

Nous l'avons informé de son droit de refuser de faire une déposition qui risquerait de l'incriminer, conformément à la règle 28 du Règlement intérieur des CETC.

Questions-réponses :

Q : Racontez votre biographie avant 1975, s'il vous plaît ?

R : J'étais scolarisé à l'école primaire de Roveang dans la province de Preah Vihear. Après avoir terminé l'enseignement primaire, j'ai poursuivi mes études au lycée de Kompong Thom (កំពង់ធំ). J'ai étudié jusqu'en classe de 3^{ème} (ancien régime). J'ai été scolarisé jusqu'à ce que LON Nol (លន់ នល់) fasse son coup d'État en 1970. Après le coup d'État, j'ai abandonné mes études et suis revenu au district de Roveang. À l'époque, le district de Roveang était un district qui avait été libéré par les Khmers rouges. Le nommé KÈV Ly (កែវ លី), responsable de l'éducation du district à l'époque, m'a désigné pour aller enseigner dans la région de la minorité ethnique Kouy (កួយ) dans le district de Roveang, à Samraong Daunma (សំរោងដូនម៉ា). J'ai enseigné là-bas durant deux ans avant d'être muté dans le district de Roveang qui était mon district natal. J'ai donc enseigné dans le district de Roveang pendant un an, jusqu'en 1973. En 1973, le chef de la région de Preah Vihear, nommé Hang (ហង់), m'a recruté pour travailler au Comité central du Parti à B-17 (ប-១៧), qui était un endroit de rééducation, avec des travaux en

production générale, en culture maraîchère, en culture de bananiers et de patates. *Bor-17* était basé dans le village de Bit Thnou (ប៊ិតឆ្នួ), sans doute, dans le district de Chamcar Leu (ចំការលើ) ou de Stoeung Trâng (ស្ទឹងត្រង់), province de Kompong Cham (កំពង់ចាម).

Q : Qui était le chef de *Bor-17*, à l'époque ?

R : Le chef de B-17 s'appelait Dim (ឌីម) (décédé). Je me suis forgé à B-17 durant six mois, puis j'ai été muté à l'*Angkar*, en pleine forêt, mais je ne sais pas exactement où. Rattaché à l'*Angkar* dans la forêt, ils m'ont appris à décoder les télégrammes. C'était le nommé Pon (ប៉ុន), chef du groupe, qui m'a appris. Mon groupe de décodeurs était composé de quatre à cinq personnes : les nommés Pon, Thé (ថៃ), Srech (ស្រែច) et d'autres dont je ne me souviens pas du nom.

Q : Avez-vous vu des dirigeants importants à B-17 ?

R : J'ai rencontré POL Pot (ប៉ុល ពត) et NUON Chea (នួន ជា) (de temps en temps).

Q : Avez-vous vu IENG Sary (អៀង សារី) et IENG Thirith (អៀង ធីរិទ្ធ) quand vous étiez à l'*Angkar* ?

R : Je ne les ai jamais vus.

Q : À l'époque, avez-vous entendu parler de B-20 (ប្រ-២០) ?

R : B-20 était à côté de B-17 et de B-18. B-17 et B-18 (ប្រ-១៨) se situaient à une distance d'environ un kilomètre l'un de l'autre. De B-17 à B-20, il y avait une distance de deux kilomètres.

Q : Quel type de télégrammes avez-vous déchiffré à l'*Angkar* dans la forêt ?

R : C'était des télégrammes de directives et de rapports transmis par les subalternes à la hiérarchie, et par la hiérarchie aux subalternes. J'ai travaillé à l'*Angkar* dans la forêt pendant un an. À la fin de 1974, j'ai été muté pour aller travailler comme décodeur de télégrammes à B-20, situé dans une bananeraie, dans la région des Dei Krâhâm dans la province de Kompong Cham. Mes fonctions consistaient à décoder des télégrammes avec Vâng (វ៉ង់). À l'époque, B-20 était divisé en deux secteurs. Le premier était rattaché à POL Pot et travaillait sur le front, à l'ouest de Phnom Penh (ភ្នំពេញ). Quant à moi et Vâng, on travaillait sur place à B-20.

Q : Comment était organisée la transmission des informations ?

R : Il y avait trois groupes bien distincts : le groupe de décodeurs des télégrammes, le groupe de réception des télégrammes, le groupe de la radiodiffusion et de la communication. Les trois groupes étaient en poste dans des lieux différents et ne se connaissaient pas.

Q : **Qui était le chef de B-20 ?**

R : Je ne sais pas qui était le chef de B-20. J'ai travaillé avec Vàng à B-20 et j'étais le chef des opérations de décodage des télégrammes.

Q : **Savez-vous si Srech, Pon, Thé et Vàng sont toujours en vie ?**

R : Srech vit aujourd'hui à Samlaut (សំឡូត). Quant à Pon et Thé, j'ignore s'ils sont morts ou toujours en vie. Après 1975, Srech a travaillé avec moi à Phnom Penh, également.

Q : **Avez-vous entendu parler du nommé LY Keng (លី កេង)?**

R : Je sais juste que LY Keng a été chef de B-20 à un moment donné, mais je ne sais pas quand exactement. C'était sans doute plus tard parce qu'il était de la jeune génération. LY Keng est toujours en vie mais je ne sais pas où il habite.

Q : **Pendant combien de temps avez-vous travaillé à B-20 ?**

R : J'ai travaillé à B-20 jusqu'à la chute de Phnom Penh, puis j'ai été muté à Phnom Penh. À la fin de 1975, après la libération de Phnom Penh, j'étais instituteur chargé de former des enfants à l'école primaire de Samdech Sothearos (សម្តេចសុំផារ៉ាវង់) qui se trouvait derrière les deux grands bâtiments (dans le quartier de Tonlé Bassac (ទន្លេបាសាក់), derrière le théâtre).

Q : **À l'époque, où était POL Pot ?**

R : Il était à K-1 (ក-១). K-1 se trouvait dans les environs de Tonlé Bassac.

Q : **Qu'est-ce que vous enseigniez?**

R : J'enseignais le décodage des télégrammes, les chiffres des messages, la dactylographie, les lettres, parfois le français et l'anglais, pour que ces enfants, lorsqu'ils retournaient dans leurs unités soient dotés de ces spécialités.

Q : **D'où venaient les enfants que vous formiez ?**

R : Ils étaient issus d'une bonne classe. Ils avaient été sélectionnés dans la classe des paysans pauvres de toutes les provinces.

Q : **Combien d'enfants y avait-il à ce moment-là ?**

R : **Environ 40 personnes.** Je ne n'ai pu enseigner que durant une session durant l'année 1976, que j'ai divisée en deux niveaux : débutant et avancé. Je donnais des cours en alternance, le matin et l'après-midi.

Q : **Avez-vous vu les parents de ces enfants ?**

R : Je ne les ai jamais vus parce que les enfants avaient été amenés des provinces par leurs chefs. Tout d'abord, ils avaient été amenés à un endroit près du bord

du fleuve, mais je ne sais pas où exactement. Je n'étais pas au courant de la situation car l'*Angkar* m'avait seulement ordonné d'enseigner. Par conséquent, je me contentais d'enseigner, uniquement.

Q : Ces enfants venaient de force ou de leur plein gré ?

R : Ils étaient heureux d'avoir été envoyés à Phnom Penh car c'était la ville. De plus, à ce moment-là, la nation avait été libérée.

Q : Une fois ces enfants formés, où étaient-ils envoyés ?

R : Certains ont été renvoyés à leurs bases, certains ont été muté à l'unité des télégrammes et d'autres sont restés avec moi jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens.

Q : Combien de personnes sont restées avec vous jusqu'à ce que les Vietnamiens prennent Phnom Penh ?

R : Il y avait à peu près dix personnes, mais ceux qui pouvaient travailler avec moi étaient au nombre de quatre ou cinq personnes. Certains d'entre eux sont toujours en vie aujourd'hui : le nommé Sorn (ស៊ន) est policier à O'Anluok (អូរអន្លក់) ; Sokha (សុខា) est agriculteur à Sampov Loun (សំពៅលួន) ; Chun (ជួន) est commerçant à Malaï (ម៉ាឡៃ) et un autre, Chheang (ឈឿង), gendre de KHIEU Samphan, habite actuellement à Pailin (ប៉ៃលិន).

Q : Ces enfants avaient environ quel âge ?

R : Ils étaient âgés de 10 à 12 ans. La plupart étaient des garçons. Quant aux filles, après avoir étudié, elles étaient envoyées dans les bases.

Q : Veuillez nous dire où se trouvait K-1 ?

R : Dans le quartier de Tonlé Bassac, là où il y avait un bâtiment de deux étages. K-1 était le lieu de travail de POL Pot (ប៉ុល ពត). Le nommé Kèn (កែន) (décédé) était le responsable général. Après le décès de Kèn des suites d'une hépatite, Tan (តាន) qui était son chef adjoint, lui a succédé.

Q : Vous m'avez parlé du nommé Pàng (ប៉ង). Quelle était la fonction de Pàng ?

R : Pàng était responsable de tous les bureaux situés autour du Comité central du Parti (le Comité 870). Autour de ce Comité 870, il y avait plusieurs bureaux tels que le Bureau de la production et de la culture maraîchère, appelé K-8 ; le Bureau d'infirmerie, j'ai oublié le numéro de ce K ; le Bureau de la garde de sécurité, appelé K-1 et d'autres encore. Pàng (décédé) passait d'un bureau à l'autre pour travailler, donc je ne sais pas exactement où il travaillait.

Q : À part l'enseignement, aviez-vous un autre travail ?

- R :** En dehors de l'enseignement, je m'occupais de décoder les télégrammes transmis par K-1 lorsque leur charge de travail était trop importante. Pon et Thé me donnaient les messages à décoder.
- Q :** **Décodiez-vous tout seul ou étiez-vous en groupe ?**
- R :** Je décodais les télégrammes avec les enfants pour leur montrer comment s'y prendre.
- Q :** **Une fois les télégrammes décodés, où est-ce que vous les envoyiez ?**
- R :** Après le décodage, un messenger était chargé de retransmettre les messages à K-1.
- Q :** **Ce messenger travaillait-il pour vous ?**
- R :** Le nommé Khoeun (ខ្មែន) était mon messenger. C'était un enfant que j'avais formé. Aujourd'hui, Khoeun habite à Malaï, où il est probablement soldat.
- Q :** **À qui les messages étaient-ils également transmis ?**
- R :** Devant K-1, il y avait une guérite. Je demandais à Khoeun de porter les télégrammes décodés à la guérite, après avoir écrit sur l'enveloppe « à l'intention de K-1 ».
- Q :** **Et Pon, était-il le chef de K-1 ?**
- R :** Non. Pon était seulement chef du groupe de travail, chargé des télégrammes, au sein de K-1. Je travaillais sous la direction de Pon, mais j'étais à l'extérieur.
- Q :** **Où se trouvait la section des communications radio ?**
- R :** Elle se trouvait à l'ancienne ambassade des États-Unis. Le nommé Yuos (យូស) (décédé) était le chef, et Pàng était son supérieur.
- Q :** **Cette ancienne ambassade des États-Unis était appelée K combien ?**
- R :** Je ne m'en rappelle pas.
- Q :** **Les télégrammes étaient-ils transmis à d'autres bureaux ?**
- R :** Il y avait K-7 (ក-៧), où arrivait tout le courrier officiel destiné à toutes les régions du pays. Ça se trouvait au nord du Palais Royal, au bord du fleuve. Le chef de K-7 s'appelait Prum (ព្រុំ). L'unité de décodage comptait deux groupes de décodeurs : le groupe interne et le groupe externe. Moi, j'étais chef du groupe des décodeurs des télégrammes de l'extérieur, tandis que l'intérieur revenait à Pon et Thé.
- Q :** **Veillez m'expliquer les rapports de travail entre le groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis, le groupe des messagers, appelé K-7, et votre groupe de décodeurs de télégrammes à K-1. Quel était le travail du groupe de la communication radio ?**
- R :** Le groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis était chargé de recevoir et de transmettre les télégrammes.

Q : Veuillez nous expliquer la façon d'envoyer et de recevoir les messages. Comment faisait-on tout d'abord ?

R : D'abord, les messages étaient envoyés du Comité 870, puis envoyés au groupe d'encodage qui les transformait en textes codés. Les messages codés étaient ensuite transmis au groupe de la communication radio situé dans l'ancienne ambassade des États-Unis, qui les retapait et les envoyait. Quant aux messages à des destinataires en province et dans les régions, ils étaient d'abord reçus à l'ancienne ambassade des États-Unis, puis envoyés à l'unité de décodage de K-1, puis transmis au groupe chargé de la dactylographie, et au Comité permanent (Comité 870). Pon et Thé étaient chargés d'annoter les télégrammes pour les faire transmettre à telle ou telle personne.

Q : C'était Pon et Thé qui annotaient les télégrammes ou bien c'était Pàng ?

R : Cette écriture est celle de Pon. Pon et Thé s'occupaient des télégrammes. Tandis que Pàng n'avait rien à voir avec les télégrammes, et il n'avait pas le droit d'y apporter des annotations.

Q : Comme vous êtes occupé, je vous demande la permission d'interrompre maintenant l'audition . On reprendra demain, à une heure de l'après-midi, au même lieu. Êtes-vous d'accord ?

R : Oui, oui.

Q : L'école dans laquelle vous avez enseigné aux enfants était sous la tutelle de quel K ?

R : Sous la tutelle de K-1.

(L'audition a été interrompue à onze heures et quinze minutes, le dix-huit février deux mille neuf).

(L'audition a été reprise à treize heures et quinze minutes, le dix-neuf février deux mille neuf)

Q : Pourriez-vous nous donner des précisions sur l'unité de la communication radio dans l'ancienne ambassade des États-Unis, sur votre unité à K-1 et sur l'unité des messagers de K-7 ?

R : L'unité des messagers K-7 était située au nord du Palais royal. Le nommé Prum en était le chef. K-7 était un endroit réservé à l'accueil des hôtes locaux qui venaient des différentes provinces et à l'envoi du courrier officiel quel que soit l'endroit. Quand les hôtes voulaient prendre contact avec K-1, il fallait d'abord s'adresser à K-7. Quant au chef adjoint de K-7, je ne m'en rappelle pas. Prum était le chef de K-7 jusqu'à l'arrivée des Vietnamiens.

Q : Quels étaient les rapports entre l'unité K-7 et K-1 ?

R : Leur relation fonctionnait ainsi : si quelqu'un voulait contacter K-1, il/elle devait d'abord passer par K-7. Il en était de même pour l'envoi de courrier à différents endroits. Si l'on avait besoin de faire parvenir des lettres officielles à K-1, il fallait d'abord les envoyer à K-7. Ensuite, K-7 les confiait à l'unité des messagers à K-1, situé au coin de mon école. Là-bas, c'était les quartiers

du groupe des messagers dont le nommé Sâm (សំ) (décédé), appartenant à une minorité ethnique, était le chef. Puis, Sâm les envoyait au Bureau K-1.

Q : C'était Sâm qui les envoyait lui-même ou quelqu'un d'autre ?

R : Sâm n'était pas tout seul. Son groupe de messagers comptait quatre personnes qui pouvaient également porter les lettres à l'unité des gardes du corps de K-1 dont le chef était le nommé Kèn (កែន) (décédé). Il était d'une minorité ethnique, aussi, et faisait partie du groupe de sécurité propre à K-1. Kèn est mort justement avant le ralliement. Sâm était chef du groupe des messagers à K-1. Sâm emportait les lettres à l'unité des gardes du corps du Bureau K-1, qui les retransmettait à l'intérieur du Bureau K-1.

Q : Qui était le nommé Tan (តាន) et que faisait-il ?

R : Tan appartenait également à l'unité des gardes du corps. C'était lui le responsable après Kèn.

Q : L'unité de la communication radio et de la transmission des messages, située à l'ancienne ambassade des États-Unis, était appelée K combien ?

R : Je ne m'en souviens pas mais j'ai retenu le code 57 quand j'y envoyais les messages. Quant au code de mon école, c'était 38.

Q : Quand un message était envoyé à Pon, quel code utilisait-on ?

R : Il était adressé à K-1.

Q : Quelles étaient les relations entre votre unité à K-1 et l'unité de la communication radio et de la transmission des messages, située à l'ancienne ambassade des États -Unis ?

R : Mon unité était sous la direction de Pon et de Thé. Tous les deux dirigeaient l'unité de la communication radio et de la transmission des messages, située à l'ancienne ambassade des États-Unis. Pon et Thé étaient responsables de la section de la télécommunication. Il y avait deux unités : une unité de la communication radio, à l'ancienne ambassade des États-Unis, et une unité de décodage des télégrammes à K-1 et à mon école, également.

Q : Veuillez nous expliquer les rapports de travail entre l'unité de la communication radio et votre unité à K-1. Si le Comité 870 voulait envoyer les messages, comment devait-il procéder ?

R : Si le Comité 870 voulait transmettre des messages, c'étaient Pon et Thé qui allaient les prendre directement au Comité 870. C'est-à-dire qu'ils allaient noter le message du Comité 870, puis portaient le télégramme écrit au groupe de travail, chargé du décodage afin de l'encoder. Une fois que le message est encodé, celui-ci était confié à un messenger qui était avec moi ou à K-1 pour le transmettre à l'unité de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis. C'est Yuos qui était le responsable de cette unité. Il s'occupait d'envoyer le message à la section concernée. Le télégramme que l'unité de la communication radio envoyait était le message encodé au préalable par le groupe d'encodage . Même l'unité destinataire était indiquée par code secret.

Q : Aviez-vous un seul messager, le nommé Khoeun ?

R : Il n'y avait pas que Khoeun. Il y en avait beaucoup d'enfants avec moi, donc j'utilisais qui était disponible. Mais Khoeun était ma personne de confiance. Je savais qu'il n'allait jamais perdre mes messages.

Q : Qui étaient les messagers de K-1 ?

R : Il y en avait beaucoup mais je ne me rappelle pas de leur nom. Srech faisait également partie du groupe.

Q : Le groupe de messagers de K-1 était destiné au groupe de Sâm ?

R : Le groupe de Sâm pouvait prendre les messages pour les envoyer, également.

Q : Vous avez dit que l'unité destinataire des messages était indiquée par code secret, également. Qui a inventé ce code secret ?

R : Ce code secret a été mis au point par moi-même et Pon. Par exemple, envoyer à la zone Est, on ne mettait pas Est, on indiquait A-75, c'était la zone Est. Ce code secret, c'est mon groupe qui l'a inventé. On a bien entendu informé les unités concernées de cette identification secrète. Ce code secret ne changeait pas souvent. Il changeait selon l'évolution du statut des documents secrets.

Q : Quel était le contenu des télégrammes que vous transmettiez, ce que vous avez retenu, à l'époque ?

R : Les thèmes essentiels des télégrammes secrets traitaient des affaires internes. Par exemple, tout problème concernant le peuple, l'armée ou les problèmes survenus le long de la frontière. Il fallait faire des rapports de la base au sommet et vice-versa. La plupart des télégrammes que je codais concernaient les différentes directives, les diverses mesures relatives à certains problèmes, par exemple, les offensives ennemies à l'est, les mesures à prendre ; les allers retours des cadres et leurs plans de travail ; l'acheminement de différents matériels pour le peuple.

Q : Qu'est-ce que vous voulez dire par « les allers retours des cadres » ?

R : L'invitation des cadres à venir aux réunions. Toutes les réunions étaient organisées à Borei Keila (បុរីកើត្បាញ), qui était le lieu de réunion national.

Q : Où se tenaient les réunions secrètes ?

R : Je ne sais pas mais il arrivait qu'ils viennent en réunion à K-1 en voiture, comme M. IENG Sary, SON Sen (សុំន សែន) que j'ai pu voir et rencontrer.

Q : Et KHIEU Samphan, vous l'avez vu venir aux réunions à K-1 ?

R : Je n'ai jamais vu KHIEU Samphan venir à K-1. Quant à IENG Thirith, elle venait avec IENG Sary, je l'ai vue venir.

Q : IENG Sary et IENG Thirith venaient-ils à K-1 dans la même voiture ?

R : Ils étaient dans la même voiture car ils formaient un couple.

Q : Et NUON Chea (នួន ជា), vous l'avez vu ?

R : Il était à K-1 avec POL Pot, également.

Q : **Et les autres, comme ceux qui venaient des zones ou les cadres ?**

R : Aucun cadre n'est venu à K-1. Seuls venaient les membres du Comité central.

Q : **Qui rédigeait le procès-verbal des réunions ?**

R : Je ne sais pas. Peut-être Pon et Thé parce qu'ils étaient secrétaires.

Q : **Que signifie les « plans de travail » ?**

R : Les plans de travail désignaient , par exemple, comment nous devons agir, quelle était la stratégie à recommander pour s'opposer aux ennemis à la frontière, comment il fallait commander les forces, comment il fallait se défendre.

Q : **Que signifie les « directives » ?**

R : Les directives désignent les recommandations concernant la sécurité. Par exemple, pendant la saison sèche, une circulaire était publiée relative à la production collective, à la protection contre l'incendie, aux biens collectifs, aux intérêts collectifs, tout cela nécessitait des directives.

Q : **Qui recevait ces directives ?**

R : C'étaient Pon et Thé qui les recevaient et notaient le contenu pour que mon secteur les code.

Q : **Est-ce qu'il y avait des annotations sur le texte ?**

R : Il y avait des annotations. Quand il y avait urgence, c'était indiqué « urgent » ou « ultra confidentiel ». Quand il s'agissait du cas « ultra confidentiel », il fallait coder en deux ou trois étapes.

Q : **Pon et Thé vous les transmettaient de leurs propres mains ?**

R : Parfois, si les contenus étaient courts, ils me contactaient par téléphone pour que je note par téléphone. Si ceux-ci étaient longs, ils écrivaient pour moi. Certaines choses étaient annotées par POL Pot de ses propres mains, et parfois par NUON Chea, également.

Q : **Vous avez reçu combien de messages de NUON Chea ?**

R : Très peu.

Q : **Et IENG Sary ?**

R : Il n'avait jamais de messages à me faire coder, IENG Thirith, non plus.

Q : **Et KHIEU Samphan ?**

R : Il y avait ses messages de lui relatifs à la distribution du sel, du riz décortiqué, du tissu, des vêtements, des sandales et des différents matériels pour cette unité-ci, cette unité-là afin que celles-ci redistribuent aux habitants, etc. Il s'occupait de différents matériels et produits destinés au peuple. Je n'ai pas reçu souvent des messages de KHIEU Samphan. À part cela, j'ai codé quelques fois des messages de KHIEU Samphan sous la forme de directives comme, par exemple, celle sur les différentes fêtes nationales.

Q : Y avait-il d'autres messages que KHIEU Samphan vous demandait de coder ?

R : Il n'y avait pas d'autres messages.

Q : La plupart des messages de NUON Chea étaient de quels types ?

R : Il s'agissait de messages de recommandation concernant le peuple, des conseils pour résoudre les problèmes de subsistance. Parfois il y avait des messages d'invitation à des réunions, mais c'était au nom du Comité 870.

Q : Avez-vous dû coder des messages de SON Sen ?

R : Je n'en ai jamais vus. Il était le commandant en chef de l'Armée nationale. Donc, il avait son propre service.

Q : Comment fonctionnait la transmission des messages au Comité 870 ?

R : Les messages reçus étaient traités comme les messages envoyés. D'abord, les télégrammes provenaient de différentes zones et de certaines régions autonomes. Il y avait aussi des messages envoyés par le commandant en chef, SON Sen. Il n'y avait aucun message de IENG Sary et de IENG Thirith car ils résidaient à Phnom Penh et n'avaient donc pas besoin d'envoyer de télégramme. Ils étaient sur place. Tandis que KHIEU Samphan envoyait lui des lettres manuscrites par le truchement des messagers de K-1, dont Sâm était responsable. Ensuite, Sâm transmettait les messages de KHIEU Samphan à K-1. Parfois KHIEU Samphan téléphonait à mon service et me demandait de noter le contenu par téléphone, puis me disait d'envoyer les messages quelque part. Ensuite, je codais le texte et je l'envoyais.

Q : Cela veut-il dire que KHIEU Samphan avait également le droit d'utiliser le service de votre unité de télégramme ?

R : Oui. Le contenu concernait, par exemple, le transport de matériel ou la recommandation sur les différentes fêtes nationales.

Q : Donc, il y avait des messages envoyés par SON Sen, commandant en chef de l'armée et ceux des autres zones à l'unité de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis. Les messages reçus étaient codés ou pas ?

R : M. SON Sen possédait un télégraphe et contactait directement le service de Yuos. Ses télégrammes étaient déjà codés, puis Yuos les apportait à K-1. Ensuite, le groupe de Pon les décodait. Quand il s'agissait de sujets importants ou cruciaux, le décodage se faisait en interne.

Q : Après que les zones ou les régions autonomes avaient envoyé les messages au service de Yuos, que faisait-on par la suite ?

R : On les envoyait de la même manière. Parfois, les messages secrets étaient en code, puis on les transmettait à K-1 pour que Pon les gère. Si ces messages concernaient mon secteur, il me les confiait pour décodage.

Q : Comment étaient définis le cadre ou le secteur ?

R : Quand il s'agissait d'un travail qui nécessitait une réponse rapide, le décodage se faisait à K-1, par Pon et Srech. Quant à ma section qui traitait des affaires

générales, c'était toujours des messages qui n'étaient pas vraiment importants ou urgents.

Q : Est-ce qu'il y avait une classification des messages provenant des zones pour le décodage ?

R : Ça dépendait des circonstances. Par exemple, quand un message mentionnait une zone quelconque où les ennemis créaient des troubles graves, ce message-là, même s'il relevait de ma section, ils me le retireraient pour le décoder en interne pour que la correspondance puisse se faire rapidement.

Q : De quelles zones décodiez-vous les télégrammes ?

R : De toutes les zones. Les thèmes portaient, par exemple, sur l'érection de digues, le creusement de canaux, la demande en tel ou tel matériel, la situation interne, l'émergence d'un phénomène quelconque dans la base. Quant aux messages rendant compte des ennemis et des traîtres, les chefs de zones venaient voir directement le Comité central.

Q : Receviez-vous des appels téléphoniques pour demander des rendez-vous de la part des chefs des zones ?

R : Non. Mon téléphone ne pouvait contacter que trois endroits : le bureau de KHIEU Samphan, les locaux de Yuos et les locaux de K-1.

Q : Dans le groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis, qui était chargé de porter les messages à K-1 ?

R : Il semble qu'il n'y avait pas d'organisation précise. Ceux qui tapaient les télégrammes portaient les messages à K-1 ou bien, quand il s'agissait de la section dont je m'occupais, parfois ils me les apportaient directement.

Q : Vous souvenez-vous de la personne qui vous apportait des messages du groupe de la communication radio à K-1

R : Je ne m'en rappelle pas.

Q : Après le décodage, qui dactylographiait le texte ?

R : C'était celui qui décodait le télégramme lui-même. Quand il avait fini le décodage, il le dactylographiait lui-même.

Q : À qui Pon demandait-il de dactylographier le message ?

R : Il pouvait taper lui-même, ou c'était son équipe, comme Srech et Thé.

Q : Vous avez dit que IENG Sary avait son propre service. Là-bas, il y avait des décodeurs ?

R : IENG Sary avait son service au Ministère des affaires étrangères, donc, il avait sa propre équipe de décodeurs.

Q : Quand il voulait envoyer des messages, il demandait à ses messagers de les emporter directement au groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis ?

R : Je n'en savais rien du tout, parce que cela sortait du cadre de mon travail.

- Q :** **Quand ils envoyaient des télégrammes à l'étranger, faisaient-ils appel au groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis ?**
- R :** Peut-être. La réception et la transmission de messages se faisaient au groupe de la communication radio à l'ancienne ambassade des États-Unis.
- Q :** **À propos des messages reçus à K-1, c'était parfois marqué « Comité 870 ». Qui écrivait cela ? Et en bas, c'était marqué « copie à » telle ou telle personne, qui écrivait « copie à » pour telle ou telle personne ?**
- R :** C'était le groupe de décodeurs des messages qui écrivait « copie à » parce que les décodeurs devaient dactylographier les télégrammes pour tous les membres du Comité permanent.
- Q :** **Fallait-il envoyer systématiquement les messages à tous les membres du Comité permanent ou fallait-il parfois les transmettre à des personnes précises, et non pas à tout le monde ?**
- R :** La plupart du temps, les télégrammes étaient transmis au Comité 870, mais dans certains cas, ils n'étaient pas envoyés à tous les membres du Comité permanent. Ils étaient transmis aux personnes chargées de la correspondance.
- Q :** **Qu'est-ce que signifie « au Comité 870 », cela était adressé à qui ?**
- R :** Il était destiné au Comité central, tout entier.
- Q :** **Et dans certains cas, c'était destiné à « notre cher bien-aimé frère » ?**
- R :** Quand c'était destiné à « Frère » tout court, ça voulait dire à POL Pot.
- Q :** **Est-ce qu'il y avait d'autres frères ?**
- R :** « Frère » désignait Frère n°1, c'est-à-dire POL Pot.
- Q :** **Pon et Thé avaient le droit d'annoter sur les télégrammes. Est-ce qu'ils avaient droit d'écrire le nom des personnes à qui il fallait transmettre une copie ?**
- R :** Oui. Tous les deux avaient le droit. Ils devaient d'abord examiner le contenu. Certains messages, par exemple, devaient être communiqués à tous les membres du Comité 870. Leur groupe était indépendant, personne ne le supervisait ou lui ordonnait d'envoyer aux autres personnes. Par ailleurs, ils n'étaient pas obligés de demander à qui il fallait envoyer une copie. Personne ne s'immisciait dans leurs affaires.
- Q :** **Lorsqu'un télégramme était copié à telle ou telle personne, comment faisait-on pour savoir que les destinataires avaient bien reçu les messages ?**
- R :** Les membres du Comité permanent résidaient à K-1, tous ensembles. Après avoir décodé les télégrammes, on les dactylographiait en plusieurs exemplaires, selon le nombre qui devait être distribué. Ensuite, notre groupe les distribuait dans les pièces.
- Q :** **Mais pour les bureaux de IENG Sary et de KHIEU Samphan, comment faisait-on ?**
- R :** Après avoir copié, on demandait au groupe de messenger de Sâm de les porter.

- Q :** La dactylographie était assurée par une seule personne ou utilisait-on du papier carbone ?
- R :** On utilisait du papier carbone pour reproduire en quatre ou cinq exemplaires. Pour les messages dactylographiés, il fallait prélever une copie pour la garder dans les archives de Pon, à K-1.
- Q :** Est-ce que les documents envoyés et reçus dans le pays et à l'étranger étaient conservés ?
- R :** Oui. Il y avait des casiers où l'on classait les messages selon les secteurs, les zones, et qu'il s'agissait de documents nationaux et de documents internationaux.
- Q :** Et pensez-vous que les documents mis en copie sont bien parvenus à leurs destinataires ?
- R :** Je crois qu'ils les ont reçus parce que les messagers, les décodeurs étaient tous des gens très honnêtes.
- Q :** Selon vous, est-ce qu'il est arrivé qu'un télégramme envoyé ne soit pas parvenu au destinataire ?
- R :** Cela ne m'est jamais arrivé.
- Q :** Cela aurait été un grand problème si cela était arrivé ?
- R :** Sûr et certain que cela aurait posé un sacré problème.
- Q :** Vous dites que cela ne vous est jamais arrivé. Pourriez-vous le confirmer ? À quel moment en étiez-vous certain ?
- R :** Depuis que j'ai commencé à travailler jusqu'en 1977, la situation était normale. Mais en 1978, il y a eu quelques problèmes.
- Q :** C'était des problèmes graves ou des problèmes insignifiants ?
- R :** Il s'agissait, par exemple, du problème de sécurité à l'ambassade et du sabotage dans la ville, comme le lancement de grenades qui a tué des gens.
- Q :** Cela veut dire que les informations, à l'époque, étaient bien gardées ?
- R :** Oui.
- Q :** Quand vous dites que, parfois, des dysfonctionnements ou des problèmes survenaient, pourquoi il y a eu ces problèmes ? Parce qu'à l'époque, les informations étaient bien gardées.
- R :** Durant la période de 1978-79, il y avait surtout des actes de sabotage dans la ville. Alors le problème d'insécurité suscitait de l'inquiétude.
- Q :** Dans la période de 1975 à 1979, l'envoi et la réception des messages étaient bien organisés ?
- R :** À propos de l'organisation, je n'en sais rien parce que j'étais sous la direction des autres.
- Q :** Pon et Thé suivaient-ils les consignes à la lettre ?
- R :** Je n'en sais rien car ils travaillaient à l'intérieur, moi, je travaillais à l'extérieur.

Q : **Maintenant, j'ai ici quelques télégrammes. Je voudrais vous poser des questions à propos de « copie à » et « à l'attention de ». Voici le télégramme numéro 15, ERN 0008494 en date du 30 novembre 1975. Qu'en pensez-vous ?**

R : Ce télégramme ne relevait pas de ma section. C'est sans doute Pon qui l'a codé.

Q : **Ce genre de télégrammes, vous en avez élaboré ?**

R : Oui, oui.

Q : **Pourriez-vous lire ce télégramme numéro 15 ?**

R : « Mes respects au bien-aimé Frère Pol (ប៉ុល ពត). Je me permets de vous rendre compte du problème de la déportation des habitants de l'Est vers le Nord. Certains problèmes sont apparus, des problèmes de mésentente, de non-respect des consignes de l'*Angkar*. Au point de réception, des phénomènes sont apparus, comme ci-après : ce 30 novembre, les deux parties se sont mises d'accord pour recevoir les gens que la zone Est a confiés au niveau de Stoeung Trâng (ស្ទឹងត្រង់) et de Preah Prasorp (ព្រះប្រសប់). À Preah Prasorp, il fallait recevoir les gens du district de Chhlong (ឆ្លង) ; à Stoeung Trâng, il fallait recevoir ceux du district de Peam Chi Leang (ពាមជីលាំង) et ceux du district de Krauch Chmar (ក្រូចឆ្មារ). Les secteurs et les districts ont rassemblé le total des habitants devant être déportés du secteur 21 vers l'autre rive. Ces éléments-là refusent absolument d'accueillir la population musulmane, ils n'acceptent que les Khmers de pure race. Donc, la situation de la déportation des habitants de ce 30 novembre est vraiment bouleversée. J'ai immédiatement recommandé aux secteurs et aux districts de l'interrompre provisoirement. Il faut attendre votre recommandation et celle de la zone Nord. À propos de ce problème, le camarade Pauk (ពាក់) n'est sans doute pas au courant. J'ai conseillé aux secteurs et aux districts de ramener la population musulmane dans leurs villages d'origine. La réunion a résolu de ne pas envoyer les habitants musulmans à Kratie (ក្រិច្ចះ). Quant aux zones Nord-Ouest et Nord, elles doivent les accueillir pour éloigner les habitants musulmans du Tonlé Mékong (ទន្លេមេគង្គ) pour que l'ambiance de détente quelque peu. Par contre, nos compatriotes n'ont pas accepté de le faire. Je vous demande de résoudre ce problème. En principe, la zone, de son côté, a déplacé 50 000 habitants et les a confiés à la zone Nord. Donc, il reste encore dans la zone Est plus de 100 000 habitants musulmans. Je n'en ai déplacé que dans les points importants, situés le long du fleuve et de la frontière. Dans le district de Tbong Kh'mum (ត្បូងឃ្មុំ), je n'en ai pas déplacé. En principe, ce déplacement est une dispersion, laquelle correspond à votre concept dont vous avez déjà discuté avec moi. Mais si la zone Nord n'accepte pas de les accueillir, je vais patienter et continuer à gérer les habitants musulmans. Ce ne sera pas un problème. Mais il n'y aura pas suffisamment de monde pour atteindre le nombre de

150 000 personnes si la zone Nord n'accueille pas les habitants musulmans. Je vous souhaite bonne santé et succès. Le 30 novembre 1975. Chhun (ឆុន). Copie à Frère Nuon (នួន), Frère Doeun (ខ្មែន), Frère Yèm (យ៉ែម). Garder une copie pour les archives ».

Q : Pourriez-vous nous dire quelle était la personne qui avait le pouvoir de décider et qui a écrit « copie à » sur le télégramme numéro 15 ?

R : C'était mon chef, le nommé Pon. Comme ce télégramme traite des affaires des habitants, il était envoyé à NUON Chea (នួន ជា) parce que « Frère Nuon » est NUON Chea. « Frère Pol » est POL Pot (ប៉ូល ពត).

Q : Qui étaient « Frère Doeun » et « Frère Yèm » ?

R : Je ne sais pas du tout. Yèm pouvait être membre du Parlement. Quant à Doeun, il pouvait être chef d'un bureau quelconque qui travaillait avec NUON Chea ou KHIEU Samphan ou un membre du Parlement chargé de la zone Nord.

Q : Quel rapport y avait-il entre ce télégramme et NUON Chea ?

R : Tout d'abord, ce télégramme devait être envoyé uniquement à POL Pot, mais le responsable des télégrammes savait que ce problème devait être soumis au responsable du secteur relatif au peuple qui était chargé de trouver la solution, comme NUON Chea, par exemple.

Q : Dans ce télégramme, une question a été posée pour solliciter un avis. Le destinataire mentionné dans ce télégramme devait-il répondre à cette question ?

R : Sur certains problèmes, quand POL Pot pouvait les résoudre, il répondait immédiatement. Mais sur d'autres problèmes, il n'en avait pas les moyens. Parfois l'affaire concernait le Comité central tout entier qui devait prendre une décision. Par conséquent, POL Pot pouvait alors convoquer les membres du Comité permanent pour déterminer une décision ensemble.

Q : Ce télégramme a été envoyé sous quelle forme ?

R : Ce télégramme était sous la forme d'un code secret, car il s'agissait d'un télégramme confidentiel. Il concernait un problème interne, mais à l'exécution, ça posait des problèmes.

Q : Avez-vous rencontré des problèmes comme ceux qui sont mentionnés dans ce télégramme, par exemple la déportation des habitants ?

R : Oui, oui.

Q : Pourriez-vous nous expliquer ce phénomène et cette purge ?

R : Je ne sais rien parce qu'il s'agissait d'une affaire interne. Je ne sais pas comment le Comité central l'a résolu. Donc, je n'en sais rien.

Q : Avez-vous précisé qu'il fallait l'envoyer à quelqu'un ?

R : Je n'osais pas annoter qu'il fallait l'envoyer à quelqu'un. Après avoir décodé et transmis, c'était Pon qui gérait.

- Q :** Je voudrais vous présenter un autre télégramme. C'est le télégramme numéro 54, daté du 23 avril 1978. Lisez-le, s'il vous plaît. Qu'en pensez-vous, qui était ce « respectueux Frère » ?
- R :** Frère désignait POL Pot. Quant à celui qui annotait « Om Nuon », peut-être c'est l'écriture de Thé parce que Thé avait droit de regard, également.
- Q :** Pourriez-vous lire cette annotation ?
- R :** « Om Nuon » était destiné à NUON Chea. Sarun (សារុន) était d'une minorité ethnique. Peut-être était-il le chef du secteur de Mondolkiri (មណ្ឌលគិរី).
- Q :** Ce genre de télégramme était-il envoyé souvent à NUON Chea ? Pourquoi ?
- R :** Les problèmes intérieurs et d'inconduite morale relevaient de NUON Chea parce que c'est lui qui était chargé des affaires relatives au peuple.
- Q :** Avez-vous souvent reçu des télégrammes relatifs aux affaires internes et à la trahison ?
- R :** Pas très souvent : il s'agissait d'affaires internes et ils préféraient venir faire rapport oralement.
- Q :** Avez-vous décodé ce genre de télégrammes ?
- R :** De temps en temps.
- Q :** Ce genre de télégrammes était-il envoyé principalement à K-1 ?
- R :** C'était nécessaire.
- Q :** Tous les télégrammes avaient-ils cette forme-là ?
- R :** Les télégrammes avaient cette forme-là, c'est-à-dire que l'en-tête devait être rempli sans faute. Le numéro du message et la fréquence sont destinés au code déchiffré.
- Q :** Veuillez nous en dire plus sur le format des rapports relatifs aux ennemis internes et externes, aux affaires internes, au problème de la production générale. De quel format s'agissait-il ?
- R :** Ça dépendait de l'auteur du rapport. Tantôt, on évoquait d'abord une affaire-ci, tantôt c'était une autre affaire. Il n'y avait pas de format déterminé : tout dépendait des circonstances du moment.
- Q :** Fallait-il envoyer des rapports en permanence ?
- R :** Normalement, les dirigeants devaient faire des rapports sur leur secteur.
- Q :** Le travail qu'ils rapportaient était-il véridique ?
- R :** Je ne peux pas le savoir car je n'ai travaillé que dans mon bureau, donc je ne sais pas si les informations étaient véridiques.
- Q :** Quelle est la signification de l'annotation « copie à » ? Lisez ce télégramme, s'il vous plaît.

R : « *Om Nuon* » était adressé à NUON Chea. « Copie à *Om* », c'était destiné à POL Pot. « *Om Nuon* » c'était NUON Chea. « *Om Van* » (វ៉ាន់), c'était IENG Sary. « *Om Vorn* » (វ៉ែន) s'adressait à VORN Vet (វ៉ែន វ៉ែត), Ministre des finances. « Au Bureau » c'était destiné au Bureau 870. Quant aux « archives », ça signifiait qu'il fallait garder une copie pour les archives. Le Bureau et les archives, ne sont pas au même endroit. « Au Bureau », voulait dire qu'il fallait garder une copie au Bureau 870. « Aux archives », il fallait garder une copie à l'endroit du décodage. L'annotation était de la main de Thé.

Q : **Je voudrais vous montrer un autre télégramme dont le numéro du document est 00278325-00278326. Lisez ce télégramme, s'il vous plaît. Lisez-le, puis dites-moi de qui est cette annotation ?**

R : « Frère Hèm » (ហែម) c'est destiné à KHIEU Samphan. Ce télégramme concerne le commerce, c'est pourquoi il fallait faire une copie à KHIEU Samphan. J'ai reçu des messages de KHIEU Samphan concernant la distribution du sel, du riz, de la sauce de poisson.

Q : **Lisez la sixième phrase de ce télégramme, s'il vous plaît.**

R : « Je vous offre le modèle de riz blanc, 5 %, pour que vous, camarade, contactiez M. William Léon (វីលីយ៉ាម ឡេអុង) de la compagnie Mignon. Vous lui direz que, pour répondre à sa commande, on pourrait d'abord lui vendre cinq mille tonnes (5 000 tonnes) de riz de cette catégorie. Pour le prix, s'il s'agit du CIF Hongkong, on peut le transporter par les bateaux de Yong Khang (យ៉ុង ខាង ខាង). S'il s'agit du FOB Kompong Som (កំពង់សោម), cela lui permet de louer les bateaux de la compagnie Yanko qui, auparavant, ont accosté au port de Kompong Som pour embarquer la marchandise. Une fois renseigné sur ce problème, je vous demande de répondre par le télégraphe, immédiatement ». À la septième phrase : « Demander à envoyer deux modèles de poivre noir de deux kilos (២ គីឡូ) pour les transmettre à Singapour, à la compagnie INTRACO selon la demande de la compagnie. Avec la fraternité révolutionnaire chaleureuse, Fetra Phnom Penh (ហ្វេត្រា ភ្នំពេញ) ». Ce télégramme n'est pas un télégramme qui a été envoyé à ma section de décodage car il ne s'agit pas d'un télégramme secret décodé.

Q : **Ce télégramme parle de la vente de riz ?**

R : Oui. C'était *Ta Rith* (តារីត), ministre du commerce accrédité à Hong Kong, qui a envoyé ce message. Ce télégramme a été envoyé par fax, peut-être a-t-il été transmis par le Ministère des affaires étrangères ou alors il aurait été envoyé par son ambassade au Cambodge.

Q : **Il s'agissait de quelle ambassade ?**

R : Peut-être s'agissait-il de l'ambassade de la Chine parce que c'était Hong Kong.

Q : S'agit-il ici d' un télégramme, d'une télécopie ou d'une lettre ?

R : C'est peut-être une lettre car « copie à » n'est pas mentionné.

Q : Que signifie la mention « Fetra Phnom Penh » ?

R : Il s'agit peut-être du nom d'une compagnie quelconque.

Q : Permettez-moi de vous montrer un autre télégramme. Pourriez-vous le lire ?

R : « Le télégramme numéro 20, fréquence 448, daté du 26 avril 1978 ». Après que je l'ai lu, ce télégramme est un télégramme secret du commandant en chef SON Sen (សុខ សែន), en me basant sur le code 47, lequel désigne SON Sen.

Q : Certains télégrammes qu'on a reçus proviennent également de SON Sen, mais il y avait d'autre code, en dehors de ce 47. Est-ce que parfois il changeait de code, de 47 à un autre ?

R : Ce code pouvait être changé.

Q : Pourquoi osez-vous affirmer que ce 47 était SON Sen ?

R : Parce qu'à l'époque, il s'occupait de l'armée, dirigeait l'armée de l'Est, le long de la frontière khméro-vietnamienne. C'est à ce moment que s'est produit le conflit à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam.

Q : Quand il est écrit en haut : « À l'attention du respecté et bien-aimé Frère », qui était Frère ?

R : « Frère » désignait POL Pot.

Q : Était-il possible que « Frère » soit SON Sen, quant à ce 47, c'était POL Pot ?

R : Ce n'était pas possible parce que le lieu de réception ait été celui de Pon car il s'agissait de l'endroit central, K-1. Personne n'avait le droit de faire des rapports relatifs à l'armée, seul M. SON Sen le pouvait.

Q : Pourriez-vous nous dire qui est l'auteur de cette annotation ?

R : Cette annotation désigne « Frère Van ». Pon en est l'auteur. Je reconnais son écriture parce que je l'ai souvent décodée. « Frère Van » désignait IENG Sary. « Copie à » « Om », c'était POL Pot. « Om Nuon », c'était NUON Chea. « Om Van », c'était IENG Sary. « Om Vorn », c'est VORN Vet. « Au Bureau », « aux archives », il faut garder une copie au Bureau 870 et au lieu de décodage.

Q : Que signifie la ligne sous « copie à » ?

R : Cela ne veut rien dire, c'est une ligne normale.

Q : Pourquoi fallait-il envoyer à NUON Chea, à IENG Sary et à VORN Vet ?

R : Parce que cette affaire concernait la nation, tout le monde devait être au courant.

Q : Pourquoi n'ont-ils pas envoyé de copie à KHIEU Samphan alors qu'il était le chef de l'État ?

R : Je n'en sais rien.

Q : Selon vos expériences, certains télégrammes étaient-ils envoyés à KHIEU Samphan, ou jamais ?

R : Je ne suis sûr de rien. KHIEU Samphan, à l'époque, était chargé des affaires du front relatives à Samdech Sihanouk (សម្តេចសីហនុ). Selon mon estimation, peut-être KHIEU Samphan n'était-il pas encore membre de plein droit du Comité 870.

Q : Pourquoi KHIEU Samphan recevait-il toujours des télégrammes relatifs au commerce ?

R : Parce que c'était son travail. Il devait recevoir, il devait agir.

Q : Je voudrais vous présenter un autre télégramme. Il s'agit du télégramme numéro 11 qui présente deux pages identiques. Il provient de l'unité 353 et est daté du 14 février 1978. Lisez ces deux documents, s'il vous plaît. Ces télégrammes numéro 11 étaient envoyés de quel endroit à quel endroit ? Qu'est-ce que cela signifie ? Pourquoi ?

R : Ce télégramme était identique au précédent. C'était celui du commandant en chef, SON Sen, qui faisait un rapport à M. POL Pot parce qu'« à l'attention de Frère », cela était destiné à Frère POL Pot. Le numéro 47 était adressé à SON Sen. Quant à l'annotation écrivant « Mésar Thngork » (មេសារថ្នាក់), l'écriture est celle de Pon. Il a corrigé à l'endroit où cela a été mal dactylographié, où il y a une coquille. La coquille se lit « Mésar Thngork ». Il s'agit d'un endroit, situé au sud de la route n°1 de la province de Svay Rieng (ស្វាយរៀង). Tandis que cette annotation « copie à », peut-être était-ce l'écriture de Thé. Ce télégramme n'a été envoyé qu'à deux personnes, c'est-à-dire à « Om » qui était POL Pot et à « Om Nuon », NUON Chea. Quant aux archives, il fallait garder une copie pour les archives.

Q : Veuillez expliquer ces deux pages, pourquoi l'une mentionne-t-elle « copie à » et l'autre ne porte-t-elle pas cette mention ?

R : D'après moi, Pon a sans doute demandé au dactylo de retaper le texte en corrigeant la coquille « Més Thok » (មេសារថ្នាក់) pour que ça soit correct.

Q : Pourriez-vous nous expliquer la cinquième phrase : « le camarade Tal (តាល់) a arrêté deux Yuon, âgés de 17 ans et de 27 ans et les a emmenés à S-21 ». Qu'est-ce que signifie Yuon ?

R : Le camarade Tal était sans doute un commandant. *Yuon* signifie Vietnam. Tandis que le mot « S-21 », je ne sais pas où il se trouvait et quel endroit c'était à l'époque.

Q : Pourquoi ce télégramme était-il adressé uniquement à Om et à Om Nuon ?

R : Je ne sais pas non plus. Peut-être qu'à ce moment-là, *Om Vorn* n'était pas présent là-bas, et *Om Van*, peut-être, était-il parti travailler à l'étranger. C'est ce que je pense.

Q : **Pourquoi dans la majorité des messages, il n'y avait pas le nom de KHIEU Samphan, pourquoi deux noms seulement étaient cités ?**

R : Je n'en sais rien.

Q : **Où était KHIEU Samphan à l'époque ?**

R : KHIEU Samphan était dans un autre endroit. Je ne sais pas où il était, mais il ne travaillait pas à K-1.

Q : **Avez-vous entendu le mot « Tuol Sleng » (ទួលស្លេង)?**

R : À l'époque, je ne le connaissais et je ne savais rien de tout ça. Lorsque je suis allé suivre la formation de professeur de tutorat à Phnom Penh, je m'en suis rendu compte à ce moment-là. J'ai entendu simplement ce mot, et on m'a invité à le visiter également, mais je n'y suis pas allé car je ne me sentais pas bien.

Q : **Savez-vous où se trouvait S-21 ?**

R : Jusqu'à présent, je ne sais pas où cela se trouve.

Q : **Je voudrais vous présenter quelques photos sur l'endroit où se trouve K. Veuillez nous expliquer, ceci est la photo. Ces photos sont des photos de quel K ? Écrivez sur ces photos, faites une flèche vers le bâtiment et mettez la date avec la signature.**

R : Je ne me souviens que de l'image de K-1 et de celle du Bureau des messagers de communication. J'ai déjà écrit dessus.

Q : **Pourriez-vous nous montrer le tableau de code que vous avez fait pour nous donner un exemple ?**

R : Voici ce qu'on appelle le tableau des cent cases de correspondance. Par exemple, on veut taper la lettre « K » (ក), c'est 00, et le numéro « 1 », c'est le code 90. Dans ce tableau, on prend un chiffre dans la ligne horizontale et un chiffre dans la ligne verticale.

Q : **Nous voudrions conserver ce tableau pour le joindre au procès-verbal dans cette audition. Êtes-vous d'accord ?**

R : Oui, d'accord.

Q : **Pourriez-vous nous expliquer le mot « lexique » ?**

R : Il sert à lire ce tableau. Par exemple, pour les mots longs « l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique », on n'a pas besoin d'utiliser le tableau, c'est trop long. Il suffit d'écrire le chiffre 0100 deux fois, cela donne 0100 0100. Ce n'est pas la peine de lire le tableau. On lit plutôt le lexique, c'est-à-dire l'Armée nationale du Kampuchéa démocratique. Si on écrivait selon ce tableau de cent cases, cela allongerait notre télégramme. Ce lexique contient beaucoup de mots mais c'est simplement un outil.

- Q :** Comment est élaboré ce tableau pour que l'autre partie le comprenne ?
- R :** Je dois convoquer l'autre partie à la réunion pour leur expliquer le problème technique et leur donner ce tableau.
- Q :** Ce tableau changeait-il souvent ?
- R :** Normalement, s'il n'y avait pas de problème, rien ne changeait. Ce tableau ne servait pas pour les télégrammes secrets. Ça, il s'agissait de messages directs. Si on voulait le rendre secret, il fallait le coder, puis le coder en utilisant les nouveaux codes.
- Q :** Pourriez-vous dire le nom de ce tableau ?
- R :** Le tableau à cent cases.
- Q :** Je voudrais prendre ce tableau à cent cases que vous avez élaboré de vos propres mains pour le joindre au procès-verbal. Donc, veuillez signer et dater. Je tiens à vous indiquer que les télégrammes que je vous ai montrés aujourd'hui seront joints au procès-verbal. En tout, il y a 6 télégrammes tels que le télégramme numéro 11 daté du 14 février 1978, le télégramme numéro 20 daté du 26 avril 1978, le télégramme numéro 324 daté du 10 avril 1978, le télégramme numéro 54 daté du 23 avril 1975, le télégramme numéro 15 daté du 30 novembre 1975 et un autre, il s'agit d'une lettre de correspondance de RIM Fong (រីម ផុង) à Hong Kong, de Fetra à Phnom Penh. Pour confirmer que vous les avez lus, apposez votre signature et mettez la date, s'il vous plaît ?
- R :** Oui, je l'ai lu et expliqué.
- Q :** Comme vous êtes occupé et n'avez pas de temps de continuer l'audition et comme je n'ai pas de temps de corriger pour que ça soit correct, donc je vous demande de terminer l'interview aujourd'hui. Mais on vous demandera de vous revoir un autre jour. Qu'en pensez-vous ?
- R :** Oui, d'accord.

(L'audition a été interrompue à dix-huit heures et trente minutes, le dix-neuf, février, deux mille neuf)

- Le texte original ou une copie du procès-verbal a été remise au témoin.
Fin de l'audition : le vingt-sept, mars, deux mille neuf, à onze heures et quarante-cinq minutes.
- Lecture du procès-verbal lui a été donnée, et le témoin n'a formulé aucune objection ; il y a apposé sa signature.
- Après en avoir reçu lecture, le témoin a refusé de signer le procès-verbal.

Le témoin

L'interprète

Les enquêteurs

NORNG Sophâng

/signature/

/signature/



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា
Chambres extraordinaires au sein
des tribunaux cambodgiens

BUREAU DES CO-JUGES D'INSTRUCTION

Liste des documents attachés à l'interview fait par le BCJI
avec NORNG Sophâng,
le 27 février 2009

1. Télégramme du Kampuchéa démocratique, intitulé « Télégramme 15 », n° 0008494.
2. Télégramme du Kampuchéa démocratique, intitulé « Télégramme 54 », n° 00017027.
3. Document commercial du Kampuchéa démocratique, intitulé « 086-HK/78 », n°00278325.
4. Télégramme du Kampuchéa démocratique, intitulé « Télégramme 20 ».
5. Télégramme du Kampuchéa démocratique, intitulé « Télégramme 11 » - 2 versions.
6. Télégramme du Kampuchéa démocratique, intitulé « Télégramme 324 ».
7. L'exemple donné par le témoin concernant le tableau de code et les mots composés utilisés dans les télégrammes codés.
8. Les images du BCJI avec les annotations du témoin.
9. Les images du BCJI avec les annotations du témoin.

Thomas KUEHNEL

CHAY Chandaravan